

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF
ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT**

BIOPHYTIS

DECLARANT : Marie-Claire JANAILHAC FRITSCH (Administrateur)
INSTRUMENT FINANCIER : BSA
NATURE DE L'OPERATION : exercice
DATE DE L'OPERATION : 29 décembre 2015
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 5 janvier 2015
LIEU DE L'OPERATION : ALTERNEXT PARIS
PRIX UNITAIRE : 8,40 euros
MONTANT DE L'OPERATION : 50.400,00 euros
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :